

Metz, le 23 septembre 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par :
pauline.theis@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire de Fresnes en Saulnois
47, rue de l'Église
57170 FRESNES EN SAULNOIS

Tel : 03 87 34 34 31

OBJET : Dossier de déclaration concernant la réouverture d'un chenal d'écoulement afin de remettre un affluent du ruisseau des Ossons dans son lit naturel, commune de Fresnes en Saulnois
N°57-2022-00483

RÉF. : J:\01 - Metz\04 - SABE\42 - Police de l'Eau\1. Dossiers PE\Travaux sur cours d'eau\FRESNE EN SAULNOIS\2022_EARL RICATTE_réouverture chenal

P.J. : 3

Monsieur le Maire,

J'ai reçu pour instruction un dossier de déclaration en date du 13 septembre 2022, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant le projet de réouverture d'un chenal d'écoulement afin de remettre un affluent du ruisseau des Ossons dans son lit naturel sur la commune de Fresnes en Saulnois.

Ce dossier a été déposé par : Monsieur RICATTE Hubert – EARL RICATTE

Après examen, je vous informe que le dossier transmis **est recevable**.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** en date du 23 septembre 2022 et du **courrier envoyé au pétitionnaire valant avis de recevabilité** en date du 23 septembre 2022 ;

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie du courrier valant avis de recevabilité pendant la durée d'**un mois minimum**. Le dossier de déclaration doit être consultable en mairie.

À l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER